

Le Sennius Metilius de notre inscription était de la cité des Trévires, dont la ville chef-lieu, *Augusta Treverorum*, était, comme Lyon, une colonie, mais peut-être seulement de droit latin, et de toutes les cités de la Gaule celle bien certainement qui entretenait avec Lyon le plus de relations commerciales. On rencontre des Trévires à Lyon notamment dans la riche corporation des négociants marchands de vins en gros, qui avaient leurs entrepôts aux *Canabae*, aujourd'hui le Bourg-Chanin, et dans celle à peine moins riche des bateliers de la Saône. A Bordeaux pareillement, ce sont les Trévires qui apparaissent le plus fréquemment sur les inscriptions où sont mentionnés des étrangers. Le commerce se faisait entre Lyon et Trèves par la Saône, qu'unissait à la Moselle un trajet de terre non très considérable, que l'on avait, un instant, songé à remplacer par un canal. Un commencement d'exécution eut même lieu sous Néron. La jalousie d'un gouverneur de la Belgique fit abandonner cette utile entreprise, dont un des généraux des armées de Germanie avait eu l'idée. Entre Trèves et Bordeaux le commerce se faisait par le Rhin et l'Océan. Les fins tissus de lin, les épaisses étoffes de laine, les sayons gaulois à longs poils, les salaisons fumées et autres articles du nord de la Belgique s'échangeaient contre les généreux vins de la vallée du Rhône et des coteaux de l'Aquitaine méridionale.

Sennius était membre d'une corporation qui s'intitulait : *splendidissimum corpus (negotiatorum) Cisalpinorum et Transalpinorum* : « la splendissime corporation des négociants Cisalpins et Transalpins ; » et il en faisait partie comme négociant lui-même et comme préfet, *praefectus*, c'est-à-dire directeur en chef.

Voilà, certes, une corporation dont le champ d'action n'était pas taillé à l'étroit : tout le pays situé par rapport à l'Italie en deça et au-delà des Alpes ! Et où s'arrêtaient les limites d'un tel tènement ? Le pays Cisalpin pouvait s'étendre du sommet des monts jusqu'aux confins de l'ancienne Gaule Cisalpine : les bouches du Pô, du côté de l'Adriatique, le petit fleuve Macra, du côté du *Sinus Ligusticus*, aujourd'hui le golfe de Gênes. Le pays Transalpin pouvait comprendre la Gaule avec l'Helvétie, toute la Rhétie, la partie ouest du Norique.